

# SALARIES DE L'ACTION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIAL! DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE POUR TOUTES ET TOUS

Dans un contexte d'appauvrissement général des populations et de notre secteur d'activité qui représente plus de 3000 salariés sur le département des Pyrénées Atlantiques, les syndicats CGT de l'Action Sociale et l'USD 64 appellent toutes les associations et établissements du département à se mobiliser et à manifester :



**Le 31 Mai 2022 - Manifestation**

à 10H30 devant la Préfecture Place Clemenceau à PAU  
à 12H devant le Parvis du Conseil Départemental à Bayonne

**Le 1ier Juin - Débrayage**

dans toutes les associations et établissements du département.



**La CGT est POUR :**

- Une revalorisation de 300€ minimum qui prend en compte le financement de nos retraites pour toutes et tous
- Une convention collective unique (CCUE) de Haut niveau et qui garantie tous nos conquits sociaux (Congés trimestriels, d'ancienneté etc...)



**La CGT est CONTRE :**

- Une prime de 183€ qui n'a aucune pérennité et qui exclut les salariés des services logistiques, techniques, administratifs, de la petite enfance, les assistants familiaux et les formateurs en CRP ou en travail social
- La casse des conventions collectives

A cette occasion nous invitons les élus locaux, ainsi que tous les députés sortants et candidats aux prochaines législatives à venir nous exposer leur positionnement sur les prochains votes de financements de notre secteur et relevant de leur futur mandat.



**EN GRÈVE**



Le 18 février dernier Jean Castex alors premier ministre annonçait lors de la conférence des métiers du social et médico-social une revalorisation salariale de 183 € net pour des métiers de notre champ d'activité. (Extension du Ségur sur notre champ). Il expliquait alors dans une intention clairement électoraliste, que ces augmentations apparaîtraient sur les bulletins de salaires à partir du mois de juin 2022 avec un rétroactif au premier avril 2022. Ces augmentations se négocient au niveau de la BASS (Branche Associative Sanitaire et Sociale) qui englobe diverses conventions collectives comme notre CC66 mais également la CC51.

Plusieurs problèmes apparaissent très vite, un grand nombre de métiers essentiels à notre champ comme les maîtresses de maison, les services administratifs, les agents de service intérieur, les formateurs en CRP ou en ITS. Les premiers métiers cités sont déjà dans nos grilles conventionnelles des professions qui sont en dessous du smic en début de carrière et sont les métiers les plus mal rémunérés du secteur. Très vite la CGT a posé le prérequis d'inclure tous ces métiers dans la revalorisation annoncée pour entrer en négociation. (FO et SUD sont sur la même ligne).

Parallèlement dans la négociation nationale de la CC66 tous les syndicats de salariés ont proposé un avenant sur la politique salariale avec une hausse de la valeur du point à 5€. Les organisations patronales ont écarté cet avenant au prétexte qu'il ne serait pas agréé par les ministères qui n'ont pas prévu ces dépenses dans les lois de finance 2022.

En avril, AXESS (organisation patronale de la BASS) propose un décret à signer début Mai, incluant non pas une revalorisation salariale de 183€ net mais une prime au salaire et en continuant d'exclure toutes les professions précitées dans cet accord.

Début Mai, la CFDT signe l'avenant avec AXESS.

Une intersyndicale CGT, SUD, FO s'organise pour faire valoir un droit d'opposition. Il n'est pas acceptable que cela soit une prime car une prime n'a aucune pérennité (peut être enlevé à tout moment) et ne rentre pas dans le calcul de la retraite.

Et il n'est pas acceptable non plus qu'un grand nombre de collègues soient toujours exclus du dispositif parce qu'ils sont Agent d'entretien, secrétaire, comptable ou maîtresse de maison. Les OS qui s'opposent (CGT, SUD et FO) à ce décret proposent une revalorisation salariale de 300€ minimum qui inclut tous les métiers de notre champ professionnel. Le droit d'opposition devrait être posé le 27 mai date de la prochaine négociation dans la BASS.

En juin il y a plusieurs événements importants pour le devenir de notre champ :

- Les élections législatives les 12 et 19 juin qui vont élire de nouveaux députés et en réélire certains. Ces députés devront voter et amender rapidement des textes essentiels.
- À partir du 20 juin il y a les Votes à l'Assemblée Nationale sur le budget rectificatif des lois de finances 2022 qui peut prévoir les augmentations nécessaires pour répondre aux besoins de notre secteur
- Le vendredi 17 Juin, journée internationale des droits de l'enfant, il y a les assises de droits de l'enfant à Nantes (Une délégation de l'action sociale CGT s'y rendra) et des manifestations sont à prévoir sur les territoires peut être en direction de notre CD en ce qui nous concerne.

Dans ces perspectives partout en France de nombreux syndicats appellent à se mobiliser les mardi 31 mai et mercredi 1<sup>er</sup> juin. Sur Pau nous avons décidé d'une manifestation devant la Préfecture à 10h30 le 31 Mai, en invitant les candidats aux législatives des circonscriptions afin de les questionner sur leurs intentions de vote sur les budgets rectificatif des lois de finance.

Pour le 1<sup>er</sup> Juin nous incitons les personnels à faire des débrayages dans leur établissement.